

Service des affaires juridiques de l'UTBM : saj@utbm.fr

Arrêté n°25 10 02 P
Arrêté portant composition du jury de diplôme du Master
domaine « Sciences, Technologie, Santé », mention « Informatique »
de l'Université de technologie de Belfort-Montbéliard
Et de l'Université de Lomé

Le directeur

*Vu le Code de l'Éducation, et notamment ses articles R 715-9 et suivants ;
Vu le décret n°2018-1189 du 19 décembre 2018 relatif aux universités de technologie et modifiant le code de l'éducation ;
Vu l'arrêté ministériel du 16 juillet 2021 portant nomination du directeur de l'UTBM,
Vu les statuts de l'établissement ;
Vu le règlement des études Masters de l'année universitaire 2024-2025.*

Arrête

Article premier :

Le jury de diplôme pour la deuxième année du Master « Sciences, Technologie, Santé », Mention « Informatique », Parcours « Informatique et Systèmes » et « IA et Big Data » de l'Université de Technologie de Belfort-Montbéliard et de l'Université de Lomé pour l'année universitaire 2024-2025 est composé comme suit :

- **Président du jury** : Frédéric HOLWECK

Membres du jury :

- Florence TYNDIUK
- Kossi ATCHONOU GLO
- Tchamye BOROZE
- Amir HAJJAM EL HASSANI
- Sid LAMROUS

Article 2 :

Le jury de diplôme pour la deuxième année du Master « Sciences, Technologie, Santé », Mention « Informatique », Parcours « Informatique et Systèmes » et « IA et Big Data » de l'Université de Technologie de Belfort-Montbéliard et de l'Université de Lomé pour l'année universitaire 2024-2025, se réunira le :

- **Lundi 13 octobre 2025 à 10h00 – UTBM-EPL/UL**

Article 3 : Transmission, Publication et Exécution

Le directeur général des services de l'UTBM est chargé de l'exécution du présent arrêté ainsi que de sa transmission à la Rectrice de région académique Bourgogne-Franche-Comté, Chancelière des universités.

Après transmission, le présent arrêté sera publié sur le site internet de l'UTBM et sur son portail d'information interne.

Sevenans, le 3 octobre 2025

Le Directeur de l'UTBM,
Ghislain Montavon

